
MAIRIE D'HERVILLY-MONTIGNY

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Du Vendredi 17 Novembre 2023 à 18h30

Présents : M. Gaëtan DODRÉ, M. Ludovic BONNEL, Mme Angélique CARLIER, Mme Jennifer JACQUET, M. Maurice ROGER, Mme Martine CAILLET, M. Emmanuel SARRAZIN, M. Grégory CARLIER, Mme Christine COQUELLE

Absents excusés : Mme Elisa DROY, M. Benoît BALLUET

1) Approbation du compte rendu de la dernière réunion

Approuvé à l'unanimité par les conseillers présents.

2) Comptes rendus des Commissions

CCHS

Ressources Humaines - Suite aux avancements de grade 2023, il y a lieu de supprimer 2 postes d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet et 1 poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe à 28/35ème

Ressources Humaines - Modification de la délibération sur l'instauration du RIFSEEP et ajout de la filière culturelle. En raison de la future embauche d'un assistant de conservation (archiviste), il est nécessaire de compléter la délibération du 27 mai 2021 concernant le régime indemnitaire tenant compte des Fonctions Sujétions Expertise Engagement Professionnel (RIFSEEP) pour intégrer le cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques.

Finances - Face aux difficultés financières de fonctionnement rencontrées par la MARPA, il est proposé de reporter les échéances à compter d'octobre 2026.

Aménagement de l'espace - Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - Le support de présentation est disponible sur le site du PLUI. Les délégués communautaires devront délibérer afin de poursuivre la démarche de PLUi en passant à l'étape de consultation des Conseils Municipaux sur la base du projet de PLUi présenté en conférence des Maires le 7 septembre, c'est à dire approuver le bilan de la concertation et arrêter le projet de PLUI.

Collecte des déchets ménagers – Comme en 2021, il est proposé à l’assemblée de signer une convention avec l’association FDSEA de la Somme pour la collecte des pneus agricoles. * FDSEA : Fédération Départementale des Syndicats d’Exploitants Agricoles. La collecte sera réalisée dans le courant du premier trimestre 2024. La Communauté de Communes versera une subvention équivalente à 30€ la tonne.

Conseil d’école :

Fusion et installation des conseils d’école pour la rentrée 2023/2024.

Vote du règlement du conseil d’école et du règlement intérieur du RPI.

Présentation des structures des différentes écoles du RPI.

Résultats des élections des représentants des parents d’élèves.

Présentation du projet d’école et du protocole PHARE (contre le harcèlement à l’école).

Présentation des projets de l’année (spectacle, bibliothèque, piscine, gymnase...).

SISCO :

Délibération sur le projet musique 2023/2024 : Cours dispensés par l’école de Musique d’Epehy. 3400 € pour l’élémentaire et 2900 € pour les Maternelles. Acceptée à l’unanimité.

Discussion sur le devenir du SISCO : Les 6 communes de l’ancien regroupement de Bernes ont fait part de leur volonté de quitter le SISCO Haute Somme. Une réunion est prévue le 24 novembre afin de délibérer de la sortie (ou non) du SISCO Haute Somme. En raison de son nombre d’habitants, le choix de Roisel est déterminant pour la suite de la procédure.

Prime de pouvoir d’achat : Suite au décret du 31 octobre 2023, une prime exceptionnelle de pouvoir d’achat est possible pour les agents de la fonction publique territoriale. Les membres présents souhaitent le détail des calculs afin de connaître la somme allouée à cette prime pour l’ensemble du personnel. Une délibération sera prise prochainement.

Cantine Roisel : Une mise au point va avoir lieu afin de solutionner le problème des restes alimentaires importants à la fin du service de cantine.

Syndicat d’eau :

Le prix du m³ est de 0,65c, l’abonnement est lui à 20 €. Le m³ est revendu à la Commune de Vraignes en Vermandois à 0,47c.

Le projet de décarbonatation est toujours en cours. Le changement de canalisation en cours avance bien (actuellement sur Tincourt-Boucly).

Un changement de canalisation du puits de Cartigny jusqu’au château de Nobescourt est en projet (environ 6,5km).

3) Délibération PLUI

Comme le prévoit l'article R.153-5 du Code de l'urbanisme, les conseils municipaux des Communes membres de l'établissement public de coopération intercommunale disposent de 3 mois pour émettre un avis sur la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Après présentation et explication de l'enjeu pour la Commune, Monsieur le Maire demande l'avis des conseillers présents. PLUI voté favorablement à l'unanimité.

4) Organisation Noël 2023

Pour rappel, l'arbre de Noël se déroulera le samedi 9 décembre 2023. Au programme, une maquilleuse professionnelle, la diffusion d'un film, une boîte aux lettres à destination du père Noël, ainsi qu'un gouter gourmand pour petits et grands.

En ce qui concerne nos aînés, la distribution des colis et des bons d'achat aura lieu le week-end avant Noël. Après étude des différentes offres et vote du conseil municipal, le colis de Noël se fera cette année auprès de Bleu de Terre à Vraignes-en-Vermandois.

La valeur du colis est de 53 euros.

5) Délibération subvention association

Suite à une demande de subvention par le Président de l'association HERVILLY-MONTIGNY LOISIRS, présidée par Monsieur Gérard DODRE, Monsieur le Maire propose une subvention annuelle de 500 €. Délibération votée à l'unanimité par les conseillers présents.

A noter l'organisation d'un repas de fin d'année à la salle d'Hervilly ainsi que la prévision d'une soirée Couscous en mars 2024.

6) Vente terrain

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les deux offres reçues depuis la dernière réunion. Les deux offres sont émises par des administrés de la Commune. Après échange et vote, le terrain de Montigny ZD87 et ZD90 est vendu à M.Normand pour la somme de 3500 euros (hors frais de notaire).

7) Réflexion abri-bus Hervilly

Suite au retrait du poste tour électrique au centre d'Hervilly, une réflexion se pose sur l'aménagement possible. Monsieur Bonnel propose la mise en place d'un abri bus afin de remplacer l'existant. Nous allons analyser les tarifs, les emplacements possibles, ainsi que la pertinence de ce projet.

8) Organisation Vœux du Maire

Les vœux du maire auront lieu le vendredi 12 janvier 2024 à 18h30. Un vin d'honneur viendra clôturer la cérémonie. Les invitations seront distribuées en fin d'année.

9) Arrêté Municipal déjections canines

À la suite de plusieurs plaintes, Monsieur le Maire propose la mise en place d'un arrêté municipal concernant l'obligation de ramassage des déjections canines sur le domaine public communal.

Après lecture, l'arrêté est accepté à l'unanimité.

10) Questions diverses

Mise en place d'une nouvelle procédure pour percevoir les mesures compensatoires du parc éolien de Bernes. Il faut désormais déposer un projet et faire appel à trois entreprises.

Déclaration de sinistre en cours suite à la tempête du 2 novembre 2023 auprès de notre assurance concernant la clôture du columbarium.

Réunion avec la FDE et EITF afin de changer l'ensemble des LED à Hervilly à la charge de la Fédération d'électricité. En effet, les pavés LED installés en 2017 et 2019 sont de très mauvaise qualité.

Point d'avancement le 24 novembre concernant le déploiement de la fibre optique.

Proposition d'achat d'un écran pour la projection de documents lors des différentes réunions.

Proposition d'achat d'un réfrigérateur plus grand pour la salle de motricité.

Devis en cours pour le retrait des végétaux sur le terrain rue de l'Eglise à HERVILLY.

Attente du rapport suite contrôle des bornes à incendie. Un changement est peut-être à prévoir rue de la Gare à Montigny.

Restauration porte de l'église : une demande de subvention auprès de la fondation du patrimoine sera faite prochainement.

La séance est levée à 20h45